

## CHRONIQUE.

LES ÉCOLES DU NORD-OUEST.—Le Rév. Père Allard, O. M. I., naguère administrateur du diocèse de St-Boniface, a communiqué aux églises du Canada une requête adressée à son Excellence le Gouverneur Général en Conseil.

Le but de la pétition est de réitérer et de faire appuyer par tous les catholiques les justes représentations déjà faites au Parlement par S. E. le cardinal Tachereau, archevêque de Québec, et tous les autres archevêques et évêques de la Puissance, concernant la question des écoles séparées et le redressement des griefs dont souffrent les catholiques de l'Ouest canadien.

Ce document a été lu du haut de la chaire, dans toutes les églises catholiques, et un nombre immense de signatures est venu l'appuyer. Saura qui a besoin de le savoir ce que pensent les catholiques du Canada de la façon dont sont traités leurs compatriotes de l'Ouest. *Aux catholiques, des écoles catholiques!* Il nous a fallu du temps pour le vouloir, mais NOUS LE VOULONS ENFIN, NOUS LE VOUDRONS JUSQU'AU BOUT. On ne lutte pas sans danger contre la volonté d'un peuple !

PROCÈS DE CANONISATION.— La cause du B. de la Salle vient de faire un nouveau pas. Les miracles opérés par l'intercession de cet admirable éducateur des enfants du peuple ont été officiellement reconnus par la Sacrée-Congrégation.

On sait qu'il faut au moins trois miracles bien constatés pour permettre de procéder à la canonisation.

CONSISTOIRE.—Ondit quele souverain Pontifetiendra un Consistoire au mois de mars, très probablement au commencement du carême, et que sa Sainteté se bornera à y préconiser les évêques aux sièges vacants, en se réservant de créer plus tard les nouveaux cardinaux.

COMMISSION DES ÉGLISES D'ORIENT.—La commission cardinalice pour les Eglises d'Orient vient de reprendre ses séances dans le double but de préparer la fondation d'un grand séminaire oriental à Constantinople, et d'appliquer aux chrétientés de rite roumain et ruthène, dans les Balkans, les sages dispositions que la constitution *Orien-*